

## 2. Rapport financier 2022

DP-EB/20-03-2022

### 1. Le Bilan

#### À l'actif :

L'actif immobilisé s'élève à 1 112 €, à comparer avec 1 464 € de l'exercice précédent, soit une baisse de 351 €.

L'actif circulant s'élève à 208 161 € représentatif essentiellement de la trésorerie, contre 211 459 € à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 3 298 € (- 1,56 %).

#### Au passif :

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 92 159 € contre 91 081 € à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 1 078 € correspondant au résultat bénéficiaire de l'exercice.

Les dettes à la fin de l'exercice s'élèvent à 82 114 €, il s'agit uniquement de dettes à court terme. Le CAUE n'a aucune charge d'emprunt.

1

### 2. Le compte de résultat

#### Au chapitre des produits :

- **Les produits d'exploitation**

Ils s'élèvent à 460 676 € contre 476 990 € sur l'exercice précédent.

Ils sont en baisse de 16 314 € par rapport au réalisé 2021. Cette baisse anticipée dans le budget prévisionnel s'explique en grande partie par une baisse des produits financiers issus de la formation.

**Au budget prévisionnel 2022, les produits d'exploitation avaient été inscrits à hauteur de 460 600 €.**

- **Les produits de gestion courante :**

Ils sont en légère hausse par rapport à 2021 : ils s'élèvent à 455 110 € contre 451 410 € en 2021. Ils sont légèrement inférieurs à ceux inscrits au budget prévisionnel (456 000 €).

Ils sont principalement constitués par la contribution globale forfaitaire du Conseil départemental : 390 000 €. Elle est prélevée sur le produit de la part départementale de la taxe d'aménagement. Elle est la même qu'en 2021. Pour information, elle représente près de 85 % des produits d'exploitation.

Les produits des adhésions sont en hausse en 2022 (30 160 € contre 28 680 € en 2021 et 22 930 € en 2020). Il avait été inscrit 26 000 € au budget prévisionnel. Le CAUE a entrepris en fin d'année une campagne d'information sur l'adhésion vers les communes qui a porté ses fruits.

Les produits des conventionnements et mémoires sont inférieurs à ceux inscrits au budget prévisionnel (34 000 €). Ils s'établissent à 28 950 € soit une baisse de 3 780 € par rapport à 2021. Certains conventionnements récurrents n'ont pas été renouvelés ou dans des proportions inférieures et quelques projets des communes ont été reportés en 2023 ou mis en pause.

Les 6 000 € correspondent à un mécénat par la Caisse des dépôts pour l'atelier Prenons nos quartiers.

- **Les subventions d'exploitation :**

Le CAUE avait obtenu une subvention du Conseil régional via l'Union régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine. Elle visait à soutenir des actions de médiation, telle l'exposition Ma ruralité heureuse. Elle était d'un montant de 2 400 € à répartir sur plusieurs exercices, en 2022 le CAUE a perçu 720 €.

- **Les ventes des produits finis :**

Les ventes de produits finis (formation) sont de 1 239 € en 2022 alors qu'ils étaient de 17 187 € en 2021 ; pour mémoire il était prévu 3 800 € au budget prévisionnel.

Le CAUE savait qu'en raison de l'absence de certification Qualiopi, il ne pourrait pas proposer de formations aux salariés des autres CAUE comme en 2021. Il avait été prévu de proposer deux formations aux élus et techniciens, une seule a été réalisée d'où l'écart avec le budget prévisionnel.

- **Les transferts de charges :**

Les transferts de charge s'établissent à 3 607 € en 2022. Ils concernent des remboursements pour arrêts maladies et des remboursements pour les formations des salariés. Les rétrocessions de frais concernent un abonnement mutualisé avec l'URCAUE pour les sites Internet.

• **Les produits exceptionnels**

Le CAUE a vendu une voiture sur une plateforme d'enchère en ligne pour un montant de 1 476 €.

• **Les produits financiers**

Ils s'élèvent à 335 €

**Au total les produits 2021 s'élèvent à 462 487 € contre 477 288 € en 2021, soit une baisse de 14 801 €. Pour mémoire, il avait été inscrit 460 900 € au budget prévisionnel 2022.**

## **Au chapitre des charges :**

- **Les charges d'exploitation s'élèvent à 461 090 € contre 478 973 € sur l'exercice précédent soit une baisse de 17 833 €, il avait été prévu 460 900 € au budget prévisionnel**

- **Achats et services extérieurs :**

Les achats concernent principalement des fournitures et des licences de logiciels informatiques. Ils sont à hauteur de 17 039 €, plus élevés qu'en 2021 (15 562 €) en raison de l'achat de licences informatiques supplémentaires.

Les services extérieurs (44 649 €) sont en baisse par rapport à 2021 (55 118 €). Ces dépenses sont presque égales à celles inscrites au budget prévisionnel de 2022, pour mémoire 45 000 €.

Près d'un quart des services extérieurs sont liés aux cotisations : FNCAUE, URCAUE, Ordre des architectes, Fédération Française du Paysage. Cette somme est stable.

Concernant l'augmentation en 2021 : le CAUE avait eu plus de frais d'impressions et de recours à des imprimeurs, en raison de pannes au centre éditique.

- **Les impôts et taxes :**

Les impôts et taxes sont en baisse à 10 026 € contre 12 628 € en 2021. Il avait été inscrit 14 700 € au budget prévisionnel.

- **Les salaires, traitements et charges :**

Les salaires, traitements et charges s'établissent à 387 824 € contre 394 658 € en 2021. Il avait été prévu 384 700 € au budget prévisionnel. Le CAUE a signé une rupture conventionnelle avec un salarié, la prime due s'est élevée à 16 541 € en partie absorbée par les provisions sur les indemnités de fin de carrière, le CAUE a ainsi pu reprendre des provisions (8 000 €). Le CAUE a aussi réduit ses provisions pour congés payé. Une enveloppe de 3 682 € a été dégagée pour la mise en place d'une prime sur le partage de la valeur (PPV).

Les autres charges concernent les tickets restaurants et la cotisation à la médecine du travail.

- **Droits d'auteurs et dotation aux amortissements :**

Pour ses publications, le CAUE a payé des droits d'auteurs à des sites en ligne ou des photographes.

La dotation aux amortissements est légèrement en baisse : 1 321 € en 2022 contre 1 407 € en 2021. Elle est supérieure à la somme inscrite au budget prévisionnel (900 €) en raison de l'achat de matériel informatique.

- **Les charges exceptionnelles de 319 € concernent des ajustements de charges sociales.**

**Au total les charges 2022 s'élèvent à 461 409 € contre 478 977 € en 2021 et sont donc en baisse conformément à ce qu'il avait été prévu (460 900 €).**

## **Le résultat net de l'exercice :**

L'exercice 2022 se conclut par un résultat positif de 1 078 € contre un résultat négatif de 1 689 € en 2021. L'assemblée générale 2022 avait voté un budget prévisionnel sans prélèvement sur les réserves.

## **Le fonds de roulement**

Le fonds de roulement s'élève à 126 047 € en diminution de 6 570 € par rapport à l'exercice précédent (132 617 €). Le montant du fonds de roulement est équivalent à 96 jours de fonctionnement au 31 décembre 2022 contre 100 jours à l'exercice précédent.

## **Il est demandé au Conseil d'administration du CAUE 79 :**

D'arrêter les comptes 2022.

## 2. Rapport financier 2022 - tableau

PRODUITS		R - 2021	BP-2022	R-2022
	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>476 990 €</b>	<b>460 600 €</b>	<b>460 676 €</b>
75	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>451 410 €</b>	<b>456 000 €</b>	<b>455 110 €</b>
	Contribution globale CD79	390 000 €	390 000 €	390 000 €
756	Adhésions	28 680 €	26 000 €	30 160 €
758	Conventionnements	25 130 €	29 000 €	23 950 €
	Mémoires financiers	7 600 €	5 000 €	5 000 €
	Mécénat	0 €	6 000 €	6 000 €
74	<b>Subventions exploitation</b>	<b>1 680 €</b>	<b>800 €</b>	<b>720 €</b>
74	Autres subventions	1 680 €	800 €	720 €
70	<b>Ventes produits finis</b>	<b>17 187 €</b>	<b>3 800 €</b>	<b>1 239 €</b>
706	Inscriptions formations	3 940 €	3 800 €	1 239 €
	Formations FNCAUE	12 897 €	0 €	0 €
	Locations formation	350 €	0 €	0 €
	Repas formations	0 €	0 €	0 €
79	<b>Transfert de charges</b>	<b>6 714 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 607 €</b>
	Indemnités / Remboursements	2 664 €	0 €	1 827 €
	Remboursements Uniformation	2 896 €	0 €	1 536 €
	Remb.s ASP / rétrocessions frais	1 154 €	0 €	243 €
	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 476 €</b>
77	Produits exceptionnels	1 €	0 €	1 476 €
	<b>Produits financiers</b>	<b>296 €</b>	<b>300 €</b>	<b>335 €</b>
76	Revenus valeurs mobilières	296 €	300 €	335 €
	<b>Total des produits 1</b>	<b>477 288 €</b>	<b>460 900 €</b>	<b>462 487 €</b>
78	Prélèvements sur réserves	1 689 €	0 €	-1 078 €
	<b>Total des produits 2</b>	<b>478 977 €</b>	<b>460 900 €</b>	<b>461 409 €</b>

CHARGES		Réalisé 2021	BP-2022	R-2022
Charges d'exploitation		478 973 €	460 900 €	461 090 €
60	Achats	15 162 €	15 600 €	17 039 €
61-62	Service extérieurs	55 118 €	45 000 €	44 649 €
63	Impôts / Taxes	12 628 €	14 700 €	10 026 €
64	<b>Salaires/ Traitements / Charges</b>	<b>394 658 €</b>	<b>384 700 €</b>	<b>387 824 €</b>
	<i>Salaires/charges/précarité/licenciement</i>	383 437 €	378 000 €	373 495 €
	<i>Autres charges</i>	5 627 €	6 700 €	6 342 €
	<i>Prime sur rupture de contrat</i>			16 541 €
	<i>Prime de partage de la valeur (PPV)</i>			3 682 €
	<i>Transfert de charge (CP)</i>	3 594 €	0 €	-4 236 €
	<i>Transfert de charges (IFC)</i>	2 000 €	0 €	-8 000 €
65	Droits d'auteurs (achat images)			231 €
68	Dotation aux amortissements	1 407 €	900 €	1 321 €
	Charges exceptionnelles	4 €	0 €	319 €
	<b>Total des charges</b>	<b>478 977 €</b>	<b>460 900 €</b>	<b>461 409 €</b>

Établi le 24/03/2023 d'après le bilan financier du Cabinet Réchard FGA, DP EB